



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-16 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES

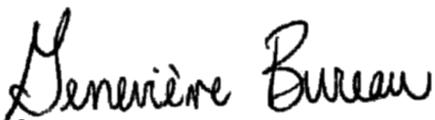
Avis de motion est donné par le conseiller, Jean-Paul Chandonnet, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 2023-16 concernant la prévention des incendies.

L'objet dudit règlement est de regrouper en un seul règlement toutes les dispositions relatives à la prévention des incendies afin d'assurer une application uniforme et efficace sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Le conseiller a déposé séance tenante le projet de règlement numéro 2023-16.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 5^e jour du mois de décembre 2023


Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Objet :

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
2023-16 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

Je soussignée, Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe, résidant à Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité (<http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/>), entre 16 h 30 et 16 h 40, le 5 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 décembre 2023.

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe